



## ENVIRONNEMENT

### Collectes des déchets : un nouveau rythme en 2024

Depuis près d'un an, sur Auray Quiberon Terre Atlantique, la révolution du tri se déploie, comme une musique de fond allant crescendo jusqu'à l'arrivée de la collecte des biodéchets en porte à porte auprès de tous les foyers pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Avec l'application des nouvelles consignes de tri, l'évolution des tonnages des déchets se perçoit déjà, aussi la fréquence des collectes s'adapte en conséquence dès 2024. Une année de transition et d'observations pour définir le service de collectes le plus optimal.

#### Emballages et Ordures ménagères : tous les 15 jours

L'arrivée du bac de tri destiné aux emballages augmente la capacité de chacun à stocker. En effet, celui-ci a été dimensionné pour permettre une collecte du « bac à couvercle jaune » désormais une semaine sur deux. Pour gagner de la place les emballages peuvent être compactés, sans les imbriquer.

En parallèle, la mise en place de la collecte des biodéchets, l'extension du tri à tous les emballages, assorties d'une sensibilisation sur le compostage et la réduction des déchets, ont permis de diminuer les tonnages des ordures ménagères collectées. - **3 000 tonnes\*** collectées en 11 mois, soit une baisse de 12% ! Ces chiffres très encourageants permettent de restreindre le nombre de tournées des camions bennes qui collecteront donc désormais les « bacs à couvercle gris » une semaine sur deux.

Ces nouvelles fréquences répondent également à une observation réalisée en 2021 qui avait alors mis en avant que seuls 17% des foyers sortent leurs bacs d'ordures ménagères toutes les semaines. Les objectifs de ces nouvelles fréquences sont clairs : réduire l'empreinte carbone des kilomètres parcourus pour le ramassage, maîtriser les coûts, et surtout, adapter le service aux besoins et usages observés.

*\*Tonnages collectés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 novembre 2023, en comparaison aux tonnages 2022 sur cette même période.*

#### Biodéchets : de 1 à 2 fois par semaine




Compte-tenu de la nature biodégradable des biodéchets, ceux-ci seront toujours collectés à minima chaque semaine. La première année de mise en place de cette nouvelle collecte a permis de tirer des enseignements et cette collecte hebdomadaire sera alors doublée en 2024 entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août. Ceci afin d'observer si cette solution peut limiter les désagréments éventuels liés aux chaleurs estivales et à l'augmentation de la population sur cette période de l'année.

#### Saisonnalité



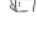
Comme pour les biodéchets, la fréquence des collectes des emballages et des ordures ménagères sera adaptée à la fréquentation estivale. Ainsi, sur une tranche littorale, la collecte des emballages passera à une fois par semaine et les ordures ménagères à deux collectes par semaine (carte ci-après).

## FRÉQUENCE DES COLLECTES



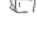
### Zone 1

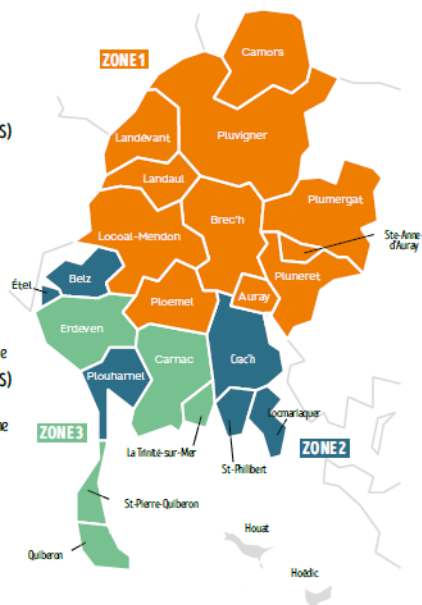
-  **EMBALLAGES (BAC JAUNE)**  
Toute l'année : 1 semaine sur 2
-  **ORDURES MÉNAGÈRES (BAC GRIS)**  
Toute l'année : 1 semaine sur 2
-  **BIODÉCHETS (BAC VERT)**  
Toute l'année : 1 fois par semaine  
De mai à août : 2 fois par semaine

### Zone 2

-  **EMBALLAGES (BAC JAUNE)**  
Toute l'année : 1 semaine sur 2  
De juillet à août : 1 fois par semaine
-  **ORDURES MÉNAGÈRES (BAC GRIS)**  
Toute l'année : 1 semaine sur 2  
De juillet à août : 2 fois par semaine
-  **BIODÉCHETS (BAC VERT)**  
Toute l'année : 1 fois par semaine  
De mai à août : 2 fois par semaine

### Zone 3

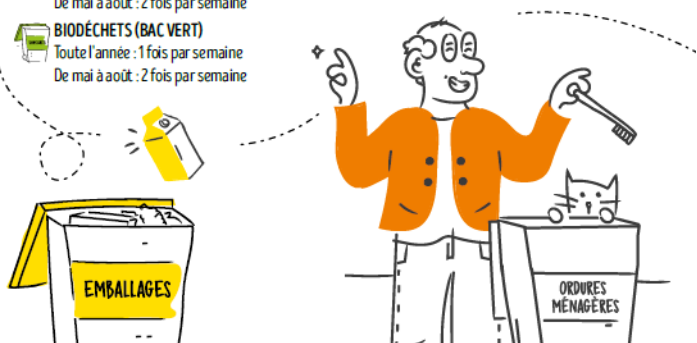
-  **EMBALLAGES (BAC JAUNE)**  
Toute l'année : 1 semaine sur 2  
De mai à août : 1 fois par semaine
-  **ORDURES MÉNAGÈRES (BAC GRIS)**  
Toute l'année : 1 semaine sur 2  
De mai à août : 2 fois par semaine
-  **BIODÉCHETS (BAC VERT)**  
Toute l'année : 1 fois par semaine  
De mai à août : 2 fois par semaine



### Le calendrier de collecte de ma commune

Le calendrier de collecte de chaque commune est disponible sur le site [www.je-vis-ici.fr](http://www.je-vis-ici.fr) et sur l'application Mon Village. Mi-janvier, sa version imprimée sera à retrouver dans les Mairies.

**Info + :** 0801 340 006



### UNE ANNÉE DE TRANSITION

**2024 sera une année de transition et d'observations qui permettra de définir le service de collecte le plus optimal dès 2025.** En effet, les nouvelles pratiques de tri se mettent en place, les habitants continuent de se les approprier. Si certaines communes entament la deuxième année d'application des nouvelles consignes, d'autres ne sont équipées que depuis quelques semaines. 2024 devrait être encore riche d'enseignements.

La sensibilisation à la réduction des déchets à la source se poursuit en parallèle, avec la conviction que **le meilleur déchet demeure celui que l'on ne produit pas.** L'adoption des nouvelles consignes de tri et la réduction globale des déchets, devrait poursuivre l'impact significatif déjà visible sur les tonnages de déchets. À la lumière de ces changements, les fréquences des collectes seront optimisées en 2025, alignant ainsi le service aux besoins réels et sur une approche plus durable et éco-responsable.